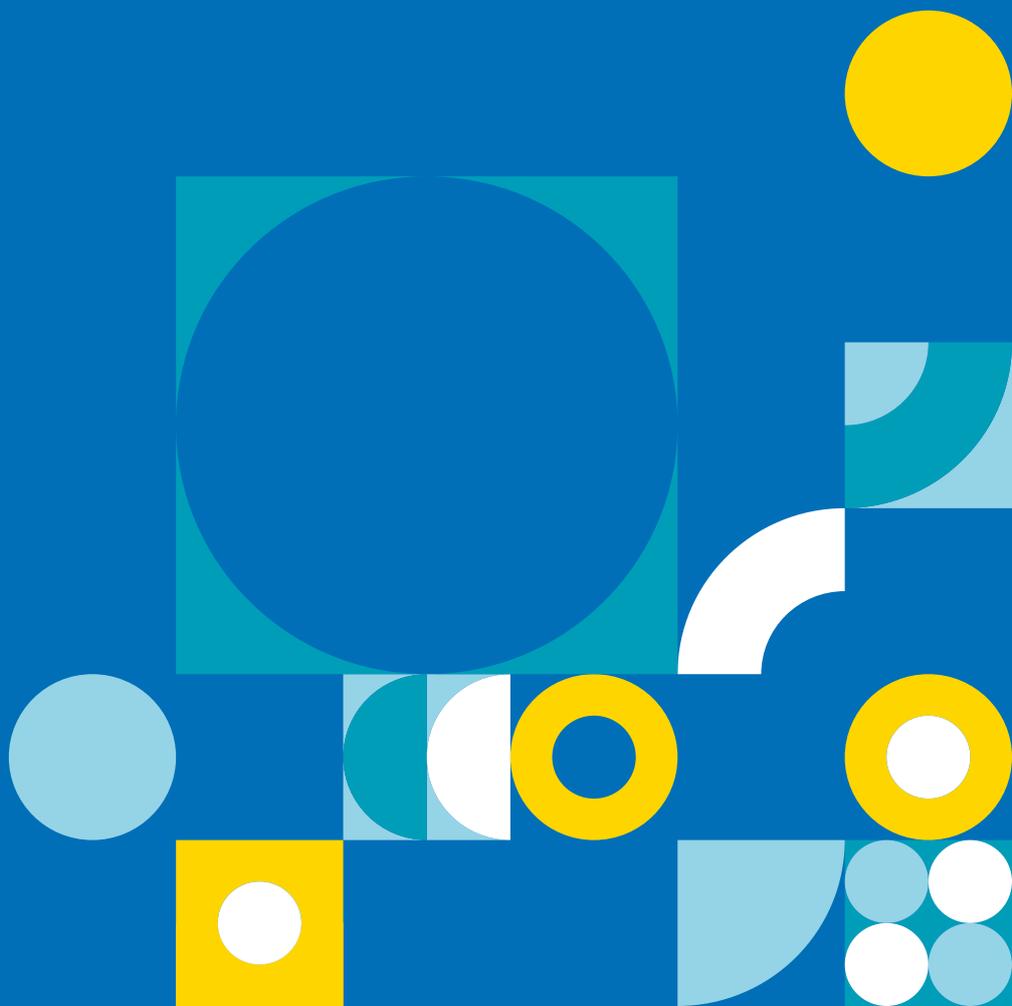


# Guide pas-à-pas

**Demander une remise de majorations de retard**



# Vous avez reçu une relance ou une mise en demeure de l'Urssaf

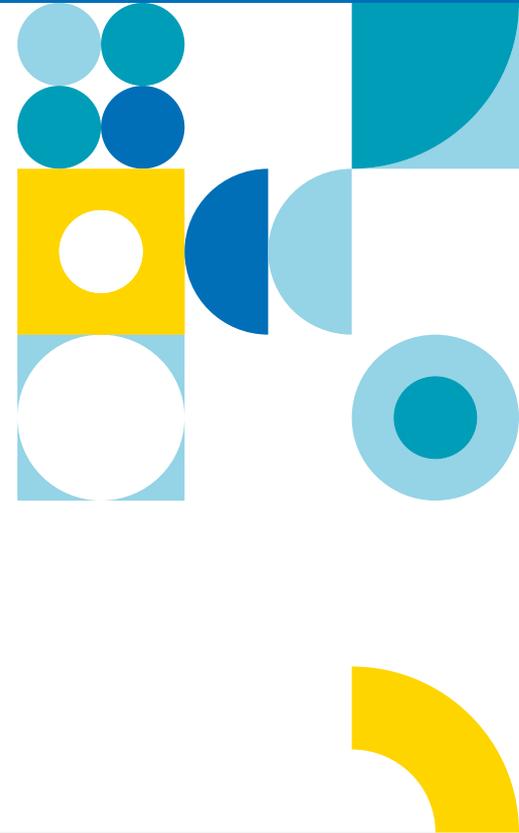
## Pourquoi avez-vous reçu une relance ?

Vous venez de recevoir un avis amiable, une mise en demeure ou un courriel vous invitant à régulariser votre situation.

Cela signifie qu'un de vos paiements ne nous est pas parvenu à la date d'exigibilité et que des majorations de retard vous ont été appliquées.

Ces majorations sont appelées :

- **Majorations de retard initiales** lorsque vous n'avez pas réglé à la date d'échéance les cotisations sociales dues. Le montant de ces majorations s'élève à 5% des contributions et cotisations dues à l'Urssaf.
- **Majorations de retard complémentaires** lorsque votre retard n'a pas été régularisé dans les délais impartis. Leur montant s'élève, dans ce cas, à 0,20% par mois de retard.



### Avis amiable

**AVIS AMIABLE**  
EMPLOYEUR DU REGIME GENERAL  
A RENNEZ, le 22 Octobre 2019

Objet: Avis amiable

Monsieur, Monsieur,

Votre compte indique que vous êtes redevable d'une somme dont vous trouverez le détail ci-dessous (ce montant tient compte des déductions et exonérations éligibles jusqu'au 22/10/2019). Si vous teniez à régulariser votre situation dans les 5 jours, nos collaborateurs se feront à votre disposition et vous reconnaitront des difficultés de paiement ne pour tout renseignements complémentaires concernant votre dossier.

Respectueusement,  
La Direction.

Mois	Cotisations	Majorations	Verser le	Montant
Septembre 2019	127,00 €	6,35 €	23/10/2019	133,35 €
<b>Total</b>	<b>127,00 €</b>	<b>6,35 €</b>		<b>133,35 €</b>

**MONTANT A PAYER: 133,35 €**

### Relance Avis amiable

**NOTIFICATION SUITE A RELANCE AMIABLE COURRIEL**  
EMPLOYEUR DU REGIME GENERAL  
A RENNEZ, le 4 Mai 2019

Objet: Relance amiable

Monsieur, Monsieur,

Votre compte indique que vous êtes redevable d'une somme dont vous trouverez le détail ci-dessous.

Si vous rencontrez des difficultés de paiement, si vous teniez à régler la part subsistante et, sans attendre de remplir les conditions d'éligibilité, à bénéficier d'un décompte de dettes vis-à-vis votre employeur et l'Urssaf.

Mes collaborateurs se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire concernant votre dossier.

Cordialement,  
La Direction.

Mois	Part cotisations	Part pénalités	Majorations	Exonérations	Total
Mars 18	18775,00 €	40716,00 €	31143,00 €	6,00 €	89594,00 €
Avril de Juin 18	18975,00 €	40716,00 €	31143,00 €	6,00 €	89594,00 €
<b>Total</b>	<b>37750,00 €</b>	<b>81432,00 €</b>	<b>62286,00 €</b>	<b>12,00 €</b>	<b>180060,00 €</b>

**MONTANT A PAYER: 180060,00 €**

### Mise en demeure

**MISE EN DEMEURE**  
du 24 10 19

ATTENTION  
Cette mise en demeure a été faite compte tenu des déductions et exonérations éligibles jusqu'au 22 10 19.

Objet: Mise en demeure

Monsieur, Monsieur,

Votre compte indique que vous êtes redevable d'une somme dont vous trouverez le détail ci-dessous.

Si vous rencontrez des difficultés de paiement, si vous teniez à régler la part subsistante et, sans attendre de remplir les conditions d'éligibilité, à bénéficier d'un décompte de dettes vis-à-vis votre employeur et l'Urssaf.

Mes collaborateurs se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire concernant votre dossier.

Cordialement,  
La Direction.

Mois	Cotisations	Majorations	Verser le	Montant
Septembre 19	300,00 €	0,00 €	15/10/19	300,00 €
<b>Total</b>	<b>300,00 €</b>	<b>0,00 €</b>		<b>300,00 €</b>

**MONTANT A PAYER: 300,00 €**

# Vous pouvez bénéficier d'une remise des majorations de retard

## Quelles sont les conditions pour bénéficier d'une remise des majorations de retard ?

La remise de vos majorations de retard peut être accordée sous certaines conditions :

- La totalité des cotisations ayant donné lieu à application des majorations de retard doit être réglée ;
- En cas de taxation d'office soldée, il vous appartient de fournir une déclaration avant tout examen de votre demande ;
- Vous devez formaliser votre demande de remise des majorations de retard, au moyen d'un recours gracieux auprès de votre Urssaf ;
- Vous devez motiver votre demande de remise en précisant notamment les causes ayant entraîné le retard pris dans le règlement de vos cotisations à l'échéance ;
- Enfin, il est utile de vérifier qu'il ne subsiste pas de frais de justice à régler sur votre compte ou auprès d'un huissier et, le cas échéant, de procéder à leur règlement.

Aucune remise de majorations ne vous sera accordée suite à un constat de travail dissimulé. Pour en savoir plus, contactez votre Urssaf.

# Cas particulier : la remise automatique du Directeur

## Quelles sont les conditions pour bénéficier d'une remise automatique par le Directeur de l'Urssaf ?

Si vos majorations et pénalités ne résultent pas d'un contrôle, vous pouvez bénéficier d'une remise automatique par le Directeur de votre Urssaf lorsque les conditions suivantes sont réunies :

- Vous n'avez commis aucune infraction durant les 24 mois précédents ;
- Les montants des majorations de retard en cause sont inférieurs [au plafond de la sécurité sociale](#) ;
- Vous avez réglé les cotisations dues et vous avez fourni toutes les déclarations attendues dans le mois suivant la date d'exigibilité.

Dans ce cas, vous n'avez aucune démarche à effectuer. Vous serez informé de la mise à disposition de la notification d'accord de remise dans votre espace en ligne.

### Notification suite à remise amiable

The image shows a document from Urssaf (Au service de votre protection sociale) titled "NOTIFICATION SUITE A REMISE AMIABLE" for an "EMPLOYEUR DU REGIME GENERAL". The document is addressed to "SARL". It includes a "RAPPORT AFINET" section with the following details:

Madame, Monsieur,
Je vous informe que vous bénéficiez de la remise automatique des majorations et pénalités détaillées ci-dessous :
Période(s) : Janvier 17
Date(s) d'exigibilité : 06/02/2017
Date de versement : 14/02/2017
Majorations et pénalités : 227,00
Remise accordée : 227,00
Montant à payer : 0,00

Je tiens à souligner le caractère exceptionnel de cette remise.

Mes collaborateurs se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.  
Respectueusement  
La Direction

At the bottom, there is a section for "ETABLISSEMENT" (SARL) and a "RECEVUE A L'EMBALEME" (Stamp) area with fields for "N° SIRET", "N° Compte", and "N° dossier".

# 1. Se connecter à son compte

## Comment accéder à votre espace en ligne ?

Après avoir renseigné les zones “Siret” et “Mot de passe” sur [urssaf.fr](http://urssaf.fr), vous accédez à la page d'accueil “Vos services en ligne”.

## Comment créer votre espace en ligne ?

Si vous n'avez pas créé votre espace en ligne, connectez-vous sur la page d'accueil d'[urssaf.fr](http://urssaf.fr) et cliquez en haut à droite, sur “Créer votre espace”.

Complétez la demande d'adhésion.

Dès que votre adhésion sera confirmée, vous pourrez bénéficier des nombreuses fonctionnalités de l'espace en ligne :

- consulter votre compte,
- effectuer vos paiements,
- obtenir des attestations etc,
- et effectuer votre demande de délai.



Accès à votre espace en ligne

Création de votre espace en ligne

Page d'accueil du site [urssaf.fr](http://urssaf.fr)

The screenshot shows the homepage of urssaf.fr. At the top, there is a navigation bar with links for "Lettre d'information", "Taux et barèmes", "Espaces dédiés", and "Outre-mer". Below this is the main header with the Urssaf logo and the tagline "Au service de notre protection sociale". There are two main buttons: "Employeur" and "Indépendant". To the right, there is a search bar and a button labeled "Créer votre espace". Below the header, there are several sections: "Actualités" for employers and independent professionals, a "Mini-site" about economic support measures, and a "Utile et pratique" section with links to "Taux et barèmes", "Outils en ligne", "Estimateurs", and "Tutoriels".

## 2. Accéder au formulaire de demande de remise de majorations de retard

### Votre tableau de bord vous permet d'accéder à la situation de votre compte

Une fois connecté à vos services en ligne, vous pouvez retrouver vos informations sur votre tableau de bord. Vous voyez immédiatement si vous êtes débiteur, créateur ou à jour.

Pour accéder au formulaire de demande de remise de majorations, naviguez sur l'encart "Services en un clic", situé à droite de votre écran, et de cliquer sur le lien "Demander une remise de majorations de retard".

#### RAPPEL

La demande de remise de majorations de retard ne peut pas être prise en compte si celles-ci sont liées à une situation de travail dissimulé.



**Mes services en ligne**

Accueil | **Compte** | Mon Profil | Documents | Actualités | Messagerie

Compte > Tableau de bord > Accéder au tableau de bord

Bonjour

**Sur votre compte Employeur**

Solde à jour (à titre indicatif)

Télépaiement enregistré pour échéance du 15/10/2020: 2748 €

Télépaiement enregistré pour échéance du 10/11/2020: 2476 € [Modifier]

Prochaine échéance: 15/12/2020

**Nos derniers échanges** [Nouveau message]

**Services en un clic**

Gérer les favoris

- Tableau de bord
- Télépayer
- Déclarer un salarié
- Déclarer des cotisations
- Estimateur de la régularisation générale
- Demander une attestation
- Demander un relevé de situation comptable
- Demander une remise de majorations de retard**

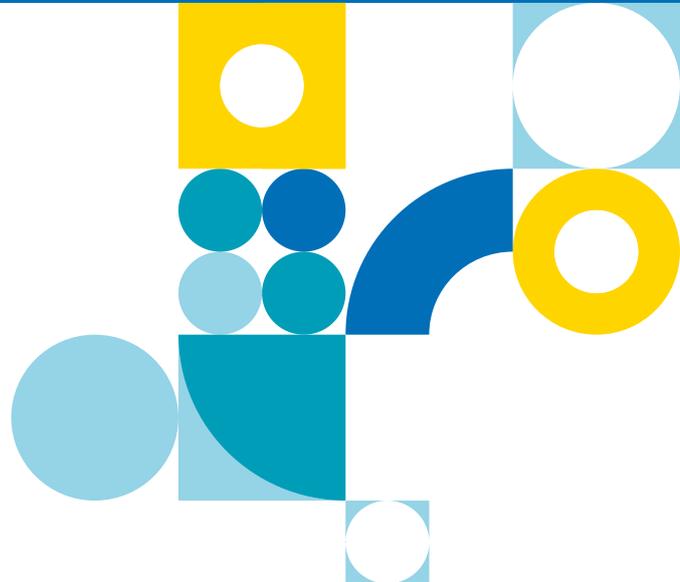
Messagerie

# 3. Compléter le formulaire de demande de remise de majorations de retard

## Quelles sont les informations à fournir ?

Formulez votre demande en précisant les périodes concernées par l'application des majorations de retard ainsi que les motifs qui vous conduisent à effectuer cette demande et cliquez sur "Suivant"

Afin de procéder à une analyse complète de votre dossier, il est important d'apporter toutes les précisions nécessaires.



### Composition de la demande

The screenshot shows a web application interface with a navigation bar at the top containing 'Accueil', 'Compte', 'Mon Profil', 'Documents', 'Actualités', and 'Messagerie'. The breadcrumb trail is 'Compte > Paiement > Demander une remise de MR et/ou de pénalités'. The main content area is titled 'Aide / contact' and features a progress bar with three steps: 'Composition de la demande' (active), 'Aperçu', and 'Envoi'. Below the progress bar, there is a 'Coordonnées' section with fields for 'Téléphone fixe', 'Adresse e-mail', 'Téléphone mobile', and 'Inconnu', along with a 'Modifier' button. The 'Objet du message' is 'Demander une remise de majorations de retard et/ou de pénalités'. A note states '\* Les informations suivies d'un astérisque sont obligatoires'. The form includes two main input fields: 'Période(s) concernée(s) \*' and 'Motif de la demande \*'. On the right side, there are two sidebars: 'Références du compte' showing 'Références du compte EURL', 'Siret', and 'N° interne 537'; and 'Services en un clic' with options like 'Tableau de bord', 'Télépayer', 'Déclarer un salarié', 'Demander une attestation', and 'Demander une remise de majorations de retard'.

## 4. Valider votre demande de remise de majorations de retard

### Comment vérifier la prise en compte de votre demande ?

Relisez votre saisie avant de cliquer sur “Valider” pour finaliser votre demande. Une fois votre demande terminée, celle-ci apparaît dans votre messagerie avec le statut “En cours”.



#### Composition de la demande

Compte > Paiement > Demander une remise de MR et/ou de pénalités

**Aide / contact**

Composition de la demande    Aperçu    Envoi

**Coordonnées**

Téléphone fixe    Adresse e-mail

Téléphone mobile    Inconnu

**Objet du message : Demander une remise de majorations de retard et/ou de pénalités**

Remise de majorations de retard et/ou de pénalités portant sur :

Périodes concernées    janvier 2020

Motif de la demande    Bonjour,

Je vous formule une demande de remise pour la période du mois de janvier 2020, Suite à un retard de paiement d'un client important , j'ai été contraint de décaler le paiement des cotisations de 10 jours.

Cordialement

Ma demande est effectuée dans le cadre du droit à l'erreur    Non

Précédent    Valider

**Références du compte**

Références du compte EURL .

Sirôt

N° interne 537

**Services en un clic**

- Tableau de bord
- Télépayer
- Déclarer un salarié
- Déclarer des cotisations
- Estimateur de la régularisation générale
- Demander une attestation
- Demander un relevé de situation comptable
- Demander une remise de majorations de retard

Voir aussi...

## 5. Suivre votre demande de remise de majorations de retard

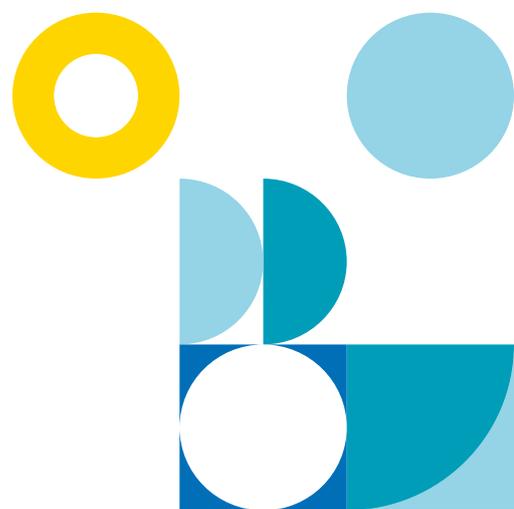
### Où suivre sur votre compte votre demande de remise de majoration ?

Vous pourrez suivre l'avancement du traitement de votre demande dans la rubrique "Nos échanges".

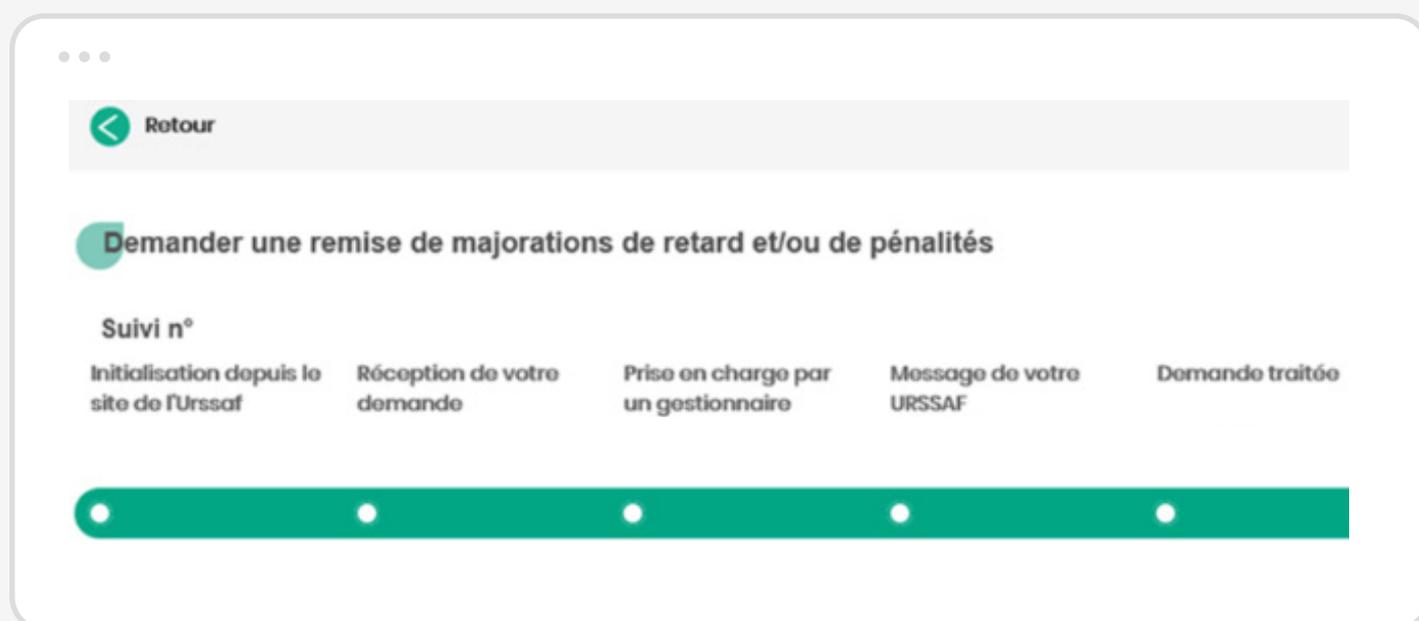
Vous serez informé de la décision de l'Urssaf par la réception d'une notification dans la messagerie de votre espace en ligne.

Si besoin, l'Urssaf pourra vous demander des informations complémentaires nécessaires à l'instruction de votre demande.

À tous moments vous pourrez suivre l'avancement du traitement de votre demande dans la rubrique "nos échanges" de votre compte Urssaf sur [urssaf.fr](http://urssaf.fr).



#### Suivi de l'avancement de votre dossier



# 5. Suivre votre demande de remise de majorations de retard (suite)

## Suivi de l'avancement de votre dossier

The screenshot shows the Urssaf website interface. At the top, there are navigation links: "Lettre d'information", "Taux et barèmes", "Espaces dédiés", and "Outre-mer". The main header features the Urssaf logo and the tagline "Au service de notre protection sociale". Below this, there are tabs for "Informations employeurs" and "Informations indépendants", along with a search bar labeled "Rechercher" and an "OK" button.

The main content area is titled "Mes services en ligne". A navigation bar includes "Accueil", "Compte" (highlighted in green), "Mon Profil", "Documents", "Actualités", and "Messagerie". Below this, a breadcrumb trail reads "Compte > Tableau de bord > Accéder au tableau de bord".

The central part of the page shows a "Retour" button and a document titled "Document de votre Urssaf : NOTIFICATION SUR DEMANDE DE REMISE". A message dated "13/01/2020 - Votre Urssaf" states: "Message : Veuillez trouver ci-joint un document envoyé par votre Urssaf." Below the message is a PDF icon labeled "document.pdf".

On the right side, there is a "Références du compte" section with fields for "Références du compte EURL", "Siret", and "N° interne 537". Below that is a "Services en un clic" section with a "Gérer les favoris" link.

## Notification

The screenshot shows a PDF notification document from Urssaf. The header includes the Urssaf logo and the text "NOTIFICATION SUITE A DEMANDE DE REMISE EMPLOYEUR DU REGIME GENERAL".

Key information includes:
 

- URSSAF DE 3311C 220
- Tel: 3957 www.ursaf.fr
- POUR NOUS CONTACTER PRODUCTION - TEL: 3957
- Objet : Décision suite à votre demande de

The document contains a table with the following data:

Période	Majorations de retard complémentaires initiales	Majorations Versées	Pénalités	Total
Janvier 19	4,00	100,00	0,00	104,00
Février 19	4,00	101,00	0,00	105,00
Mars 19	4,00	110,00	0,00	114,00
<b>Total Examiné</b>	<b>12,00</b>	<b>311,00</b>	<b>0,00</b>	<b>323,00</b>
<b>Remise Accordée</b>	<b>12,00</b>	<b>311,00</b>	<b>0,00</b>	<b>323,00</b>

Below the table, it states: "Montant restant dû : 0,00".

The document also includes a section for "ÉTABLISSEMENT" with the EURL name and a "RÉSERVE À L'ORGANISME" section with fields for "N° SIRET", "N° Compte", and "N° Dossier".

